

Association Amitié Strasbourg – Japon

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 22 mai 2018
tenue de 17h30 à 19h00 dans la Maison Universitaire France - Japon –
42A avenue de la Forêt Noire, Strasbourg

Liste des personnes ayant signé la liste d'émargement:

| | Membre |
|----------------------------|---------------|
| Annette THIERRY | 2017 |
| Sachiko HARI | 2017 |
| Chihino SAIKI | 2017 |
| Claude SITTLER | 2017 |
| Daniel UGUEN | 2017 |
| Guy SANDNER | 2017 |
| Jean-Claude THIERRY | 2017 |
| Marie-Claire LETT | 2017 |
| Danièle ALEXANDRE | 2017 |
| Sabine SANDNER | 2017 |
| Olivier LAUSTRIAT | 2017 |
| Yoichi NAKATANI | 2017 |
| Albert HARI | 2017 |
| Chantal MOUREY | 2017 |
| Jacques REIS | 2017 |
| Takamasa SATO | 2017 |
| Noriko YAMAZAKI | 2017 |

1. Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2017

Le compte rendu, diffusé en date du 10 mai 2017, a été approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du rapport des activités de l'année 2017

Le Président, puis le Trésorier, ont présenté les activités organisées durant cet exercice.

Nous avons remercié tous ceux qui ont contribué au fonctionnement de notre association, en particulier madame Carasco, qui coordonne nos activités, et Madame Yamazaki, qui traduit nos annonces, et souligné l'honneur que nous a fait monsieur le Consul Général du Japon de participer à cette Assemblée Générale.

Le rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité.

3. Présentation des comptes

Monsieur Jean Claude THIERRY, remplaçant monsieur Pierre KUNTZMANN, notre Trésorier, a lu son rapport financier annuel. Messieurs Olivier LAUSTRIAT et Daniel UGUEN, contrôleurs des comptes, ont procédé à la vérification des comptes. *Ils nous ont fait part de ses conclusions élogieuses et a attesté de leur sincérité.*

Les cotisations ont été maintenues à leur niveau précédent : fixées depuis le 1^{er} janvier 2012, la cotisation de base est de 25,- € par foyer. En AG du 14 juin 2013, il avait été décidé à l'unanimité d'appliquer la gratuité pour les étudiants.

Il est à noter que les débats à ce sujet ont évoqué deux arguments clef à l'encontre d'une augmentation de tarif : la bonne situation financière de l'Association et notre souci d'augmenter le nombre de membres. Cette politique de promotion serait en contradiction avec l'effet dissuasif d'une augmentation du montant des cotisations.

Par ailleurs, monsieur Thierry souligne que nous avons bénéficié de nombreux petits dons individuels qui, de fait, représentent une augmentation des contributions.

Mais, nos recettes baissent et le prix des prestations augmente.

Désignation du/des contrôleur(s) des comptes: Mrs. LAUSTRIAT et UGUEN sont prêts à reprendre cette tâche.

Ces divers aspects financiers ont été approuvés à l'unanimité.

En addition aux débats sur les questions financières, Monsieur Uguen s'est étonné du montant des frais du pique-nique de printemps au Jardin des Callunes (238€).

*REPONSE : Le prix de la visite se décompose ainsi : 6 € HT d'entrée par personne, comprenant l'entrée au jardin et la location de la salle de pique-nique, plus 2 € HT par personne pour la visite guidée, **soit 8€ HT par personne** (1/3 de la cotisation annuelle). Cette sortie a été victime de son succès. En effet **nous étions 27 personnes**. Ayant été mis en cause sur ce point, nous laissons aux membres le soin de se faire leur opinion. La facture est jointe en annexe, au point 8 de ce compte rendu.*

De plus, Monsieur Uguen souligne qu'il serait opportun d'obtenir le listing des personnes soutenues par le JSPS, de celles accueillies par l'Université et de celles connues par la Maison Universitaire France-Japon pour les inciter à adhérer à notre association.

REPONSE : Il est fort probable qu'aucun de ces organismes ne puisse communiquer la liste de ces personnes, notamment en raison de la Loi RGPD. De plus, il s'agit d'étudiants qui sont exonérés de cotisation.

Le Président a demandé un volontaire pour gérer cette opération.

Personne ne s'est proposé.

Monsieur Uguen suggère que nous menions à bien une opération de communication par voie de presse.

SUITE DONNEE A CETTE SUGGESTION : Monsieur Jean Claude Thierry se propose d'écrire un article de presse à l'occasion d'une prochaine sortie, voire à l'occasion de la parution de notre prochain site internet.

4. Désignation du Comité de Direction

Pour mémoire : les statuts prévoient jusqu'à 12 personnes au Comité de Direction. Les membres en étaient :

- Mme Danièle ALEXANDRE
- Mr. Albert HARI
- Mme Tomomi HATANAKA
- Mr. Pierre KUNTZMANN
- Mme Marie-Claire LETT
- Mme Christiane METZGER
- Mr. Yoichi NAKATANI
- Mme Nawel RAFIK ELMRINI
- Mr Jacques REIS
- Mr. Guy SANDNER
- Mr. Jean-Clouse THIERRY
- Mme Noriko YAMAZAKI-TOMORI

soit 12 personnes, conformément à nos statuts.

Cette année, une personne était renouvelable, à savoir Mr Yoichi NAKATANI (candidat à un renouvellement)

Il a été réélu à l'unanimité.

Nous nous sommes inquiétés de l'indisponibilité de notre Trésorier, Monsieur KUNTZMANN et avons demandé à monsieur THIERRY de se mettre en rapport avec lui pour savoir s'il était opportun qu'il continue à jouer le rôle de Trésorier remplaçant en attendant que l'on puisse statuer l'an prochain sur ce point.

Désignation du Bureau de l'association par le Comité de Direction nouvellement désigné.

Le bureau sortant était:

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Président | : | Guy SANDNER |
| Vice-Présidents | : | Yoichi NAKATANI Jean-Claude THIERRY |
| Trésorier | : | Pierre KUNTZMANN |
| Trésorier adjoint | : | Jean-Claude THIERRY |
| Secrétaire Générale | : | Noriko TOMORI-YAMAZAKI |
| Chargée de la Communication: | | Christiane METZGER |

5. Programme d'activités 2018

Les manifestations suivantes ont déjà eu lieu :

- le 13 janvier, visite guidée de l'exposition « Laboratoire d'Europe, Strasbourg 1880-1930 » au Musée d'Art Moderne et Contemporaine de Strasbourg
- le 20 janvier, visite à Metz avec visite guidée de l'exposition « Japanorama » au Centre Pompidou

est planifié pour la fin de la semaine:

Le pique-nique de printemps est fixé au 27 mai : visite de la péniche musée d'Offendorf et visite guidée de la passe à poissons de Gamsheim.

Des idées sorties à la demi-journée ont été échafaudées (projets de 2017, reconduits et complétés par des idées nouvelles :

A STRASBOURG

= Visite thématique de la Cathédrale (sculptures se rapportant à la flore), guidés par madame Béatrice Schieber, botaniste (organisateur : Mr. SANDNER)

= Présentation des Instances Juridiques des « Droit de l'Homme ». Cela avait été confié à Mesdames ALEXANDRE & METZGER, ainsi que monsieur THIERRY.

= Visite en demi journée des ateliers de l'Opéra du Rhin (organisateur Mr THIERRY).

= Visite en demi-journée des Archives départementales du Bas-Rhin (organisateur Mr SANDNER)

AILLEURS (ACCES EN COVOITURAGE)

= Visite d'une demi-journée en semaine de la marqueterie Spindler à Saint Léonard, (organisateurs Mr THIERRY, Mr SANDNER).

= Visite en très petits groupe ou un groupe constitué au musée Lalique (organisateurs Mme LETT, Mr THIERRY)

= Visite en très petits groupes ou un groupe constitué d'une artiste produisant des vitraux d'inspiration Japonaise à Wingen sur Moder (organisateurs Mme LETT, Mr THIERRY, Mr SANDNER), à la suite d'un exposé qui sera fait par celle-ci à la Maison Universitaire France-Japon

= Visite d'un vignoble et justification de la notion de terroir par le professeur SITTLER, soit combiné à notre sortie d'Automne, soit de façon indépendante.

= Visite de l'INRA à Colmar (organisée par Madame LETT et monsieur NAKATANI)

= Visite du nouveau Musée des armes de Klingenthal.

AILLEURS (ACCES EN TRAIN)

= Visite guidée en demi-journée en train à Colmar du nouveau musée Unterlinden (organisateurs: Mme METZGER, Mr THIERRY)

= Visite guidée de la nouvelle Bibliothèque Humaniste de Sélestat (Mrs SANDNER & THIERRY)

6. Site Internet

Notre site internet est désuet et sans efficacité.

Plusieurs membres se sont proposés successivement depuis 3 ans à le moderniser **sans donner suite à cet engagement.**

Notre Président s'est formé récemment à l'utilisation du progiciel de la société Wix, fonctionnant sur le serveur de cette société. Il explique les quatre possibilités d'utilisation de notre nom de domaine en insistant sur la distinction à faire entre nom de domaine, site Web et production logicielle des informations présentées sur ce site, chacune de ces fonctionnalités ayant un coût propre qui a été mentionné. Il a exposé les 4 solutions techniques envisageables à terme et a mentionné leurs coûts.

Notre Président fait état de son souhait de se mettre aussi en conformité avec la Loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) qui vient de se substituer à la Loi intitulée : Informatique et Liberté.

Monsieur REIS suggère de **réaliser un prototype sur le site « Wix »** qui fonctionnerait en parallèle avec le site en extinction sur « Online ». Le Président mettra au point ce nouveau site. Tous les membres seront informés de sa mise en service et seront invités à le tester. L'an prochain, nous déciderons si ce nouveau site doit disparaître ou se substituer à l'ancien et sous quelle forme sachant que le souhait exprimé lors de ce débat est de garder notre nom de domaine.

Nous tâcherons d'obtenir que **cette prestation de « Wix » qui sera à terme de 8€25 /mois (forfait « Combo »)** soit gratuite à titre d'essai.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Divers

- Madame Carasco nous a rendu attentif au fait qu'elle envisage de faire valoir ses droits à la retraite dans le contexte d'une restructuration de l'ADIRA. Nous devons donc en tenir compte.

Un débat informel a eu lieu à ce sujet.

8. Annexe : facture du Jardin des Callunes

SARL JARDIN PRIVE
JARDIN DE CALLUNES
 5 CHEMIN DE LA PRELLE
 88210 BAN DE SAPT
 03 29 58 94 94
 06 15 39 52 95
 SIRET 80203250800011
 APE : 8130Z

ASSOCIATION AMITIES
STRASBOURG JAPON

 67000 STRANSBOURG

FACTURE en EUROS - France

| | | | |
|---------------|-------------|--------------------|-----------------|
| Numéro | Date | Code client | Échéance |
| 100-092 | 14/05/17 | ASS - STRA JAP | A réception |

| Désignation | Qté | P.U. | Rem % | Montant | TVA |
|--|-----|--------|-------|----------|-----|
| Visites Guidées Groupe Dimanche 14 mai 2017 | | | | | |
| Entrée au jardin tarif groupe | 27 | 6,00 € | | 162,00 € | 3 |
| Visite guidée | 27 | 2,00 € | | 54,00 € | 3 |

| | | | |
|----------------------------------|-------------|------------------------|-----------------|
| Mode de règlement acompte | Date | total HT | 216,00 € |
| | | Dont TVA | |
| | | Code 1 2,1% | |
| | | Code 2 5,5% | |
| | | Code 3 10% | 21,60 € |
| | | Code 4 20% | |
| Mode de règlement solde | Date | Total TTC | 237,60 € |
| | | - Acomptes versés | |
| | | Montant à payer | 237,60 € |

o o o